



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.24/2004/2
13 janvier 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail conjoint CEMT/CEE sur le transport
intermodal et la logistique*

Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique
(Quarante et unième session, 25 mars 2004,
point 3 c) de l'ordre du jour)

**ACCORD EUROPÉEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT
INTERNATIONAL COMBINÉ ET LES INSTALLATIONS CONNEXES
(AGTC)**

Extension du réseau AGTC aux fins de l'intégration des liaisons entre l'Europe et l'Asie

Note du secrétariat

A. MANDAT

1. Conformément à la décision adoptée par le Groupe de travail à sa quarantième session, le secrétariat a élaboré un avant-projet de proposition d'amendement à l'annexe I de l'AGTC (ci-dessous) concernant les liaisons eurasiatiques et alignant le réseau AGTC sur celui de l'Accord européen sur les grandes lignes de chemin de fer (AGC) (TRANS/WP.24/101, par. 13). Ces propositions d'amendements complèteraient celles faites par la Fédération de Russie dans le document TRANS/WP.24/2004/1.

* À compter de 2004, la CEMT et la CEE ont adopté des modalités de coopération portant création du «Groupe de travail conjoint CEMT/CEE sur le transport intermodal et la logistique», constitué de composantes séparées CEMT et CEE, cette dernière sous la forme du Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique.

2. Le Groupe spécial d'experts chargé des liaisons de transport combiné entre l'Europe et l'Asie, créé par le Comité des transports intérieurs, souhaitera peut-être élaborer, sur la base du projet du secrétariat, des propositions concrètes relatives aux liaisons entre l'Europe et l'Asie et couvrant les aspects administratifs, juridiques et techniques de ces liaisons (TRANS/WP.24/99, par. 4). Parmi ces grandes lignes devrait également figurer ce qu'il est convenu d'appeler le «corridor méridional» reliant l'Europe à l'Asie centrale via la Bulgarie, la Turquie et l'Iran (TRANS/WP.24/97, par. 17). Les Parties contractantes sont invitées à soumettre des propositions concrètes au secrétariat.

3. Le Groupe de travail souhaitera peut-être fournir des indications au secrétariat et au groupe d'experts chargé du recensement de ces liaisons, en tenant compte des corridors de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie répertoriés lors de la deuxième Conférence internationale Europe-Asie sur les transports (Saint-Petersbourg, 2000) et des travaux entrepris en la matière par la CESAP, l'UIC et la TARSECA ainsi que dans le cadre d'autres initiatives et organisations internationales. Le Groupe d'experts pourrait se réunir en marge de la prochaine session du Groupe de travail en septembre 2004 pour dresser la liste de ces liaisons et inventorier les installations de transport combiné adaptées (terminaux, points de franchissement des frontières, postes de changement d'écartement et liaisons par navires transbordeurs) en vue de leur examen par le Groupe de travail et de leur inclusion dans les Annexes I et II de l'AGTC.

B. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS À L'ANNEXE I DE L'AGTC

4. Dans un premier temps, le secrétariat a répertorié ci-après les grandes lignes de transport international combiné susceptibles d'harmoniser les réseaux AGTC et AGC (pour une version actualisée du réseau AGC, consulter le document TRANS/SC.2/2003/12 établi par Groupe de travail des transports par chemin de fer de la CEE). Il conviendra peut-être ensuite de répertorier d'autres lignes présentant un intérêt pour le transport combiné entre l'Europe et l'Asie ainsi que les installations de transport connexes (terminaux, points de franchissement des frontières, postes de changement d'écartement et ports ou liaisons pour navires transbordeurs).

Annexe I de l'AGTC

Ajouter les lignes nationales ci-après et/ou remplacer les lignes existantes comme suit¹:

Bosnie-Herzégovine

C-E 751 (Volinja-) Dobrljin-Bihac-Ripač-(Strmica)

C-E 771 (Slavonski Šamac-) Bosanski Šamac-Sarajevo-Čapljina-(Metković)

Serbie-et-Monténégro

C-E 79 Beograd-Bar

C-E 85 (Kelebia-) Subotica-Beograd- Niš-Preševo (-Tabanovci)
Kraljevo-Đeneral Janković (-Volkovo)

¹ Les lignes ferroviaires AGC figurant déjà dans le présent réseau AGTC sont indiquées en caractères gras. Certaines d'entre elles ne suivent pas toujours exactement le même itinéraire que la ligne AGTC correspondante.

- C-E 66 Beograd-Vršac (-Stamora Moravita)
C-E 70 (Tovarnik-) Šid-Beograd-Niš-Dimitrovgrad (-Dragoman)

Ex-République yougoslave de Macédoine

- C-E 85 _____ (Preševo-) Tabanovci _____ -Skopje-Gevgelia (-Idomeni)
(Đeneral Janković-) Volkovo

Ukraine

- C-E 30 Kiev-Kharkiv-Kupyansk-Topoli-(Solovei)
C-E 391 Dnipropetrovsk-Lozovaya-Krasny Liman-Kharkov
C-E 40 (Čierna nad Tissou-) Čop-Lvov
C-E 50 Fastov-Dnipropetrovsk-Krasnoarmeisk-Yasinovataya-Debaltsevo-Krasnaya
Mogila-(Gukovo)
E 593 Yasinovataya-Kvashino-(Uspenskaya)
C-E 851 Lvov-Vadul Siret (-Vicsani)
C-E 95 Kuchurgan-Razdelnaya-Kiev-Khutor Mikhailovsky-Zernovo (-Suzemka)
C 54 Chop-Deakovo (-Halmeu)

République de Moldova

- C-E 95 (Iași-)-Ungeny-Chisinau-Bendery-(Kuchurgan)
C-E 560 (Galati-)-Giurgiulesti-(Reni)-Etulia-Greceni-(Bolgrad)-Taraclia-Basarabeasca-
(Carabuteni)-Cimislia-Bender

Fédération de Russie

Pour les lignes AGTC existantes, celles récemment proposées et les lignes AGC existantes sur le territoire de la Fédération de Russie, consulter le document TRANS/WP.24/2004/1.

Lituanie

- C-E 75 (Trakiszki)-Mockava-Šeštokai-Kaunas-Šiauliai-Šarkiai-(Meitene)

Arménie

- C-E 692 (Sadakhlo)-Ayrum-Gyumri-Akhuryan-(Dogu Kapi)
Gyumri-Yeraskh-(Velidag)
C-E 693 Gyumri-Yerevan-Hrazdan-Dilijan-Ijevan-Ghazakh (-Barkhudarli)
C-E 694 Gyumri-Artashat-(Nakhichevkan-Karchivan)-Meghri-Agbent-(Bartaz)

Azerbaïdjan

- C-E 595 (Samur)-Yalama-Baku
- C-E 60 (Gardabani)-Beyuk-Kyasik-Baku-(Turkmenbashi)
- C-E 694 Astara-Baku-Dzhulfa-Nakhichevakan-(Artashat)

Géorgie

- C-E 99 (Veseloe)-Gantiadi-Poti
- C-E 60 Batumi-Tbilisi-Gardabani-(Beyuk-Kyasik)
Poti
- C-E 692 (Ayrum-) Sadakhlo -Tbilisi
(Kars-) Akhalkalaki

Kazakhstan

- C-E 20 (Kurgan)-Petropavlovsk-(Omsk)
- C-E 24 (Kurgan)-Presnogorkovskaya-Kökshetaú-Aqmola-Mointy-Druzhba-(Alashankou)
- C-E 30 (Orenburg)-Ilets I-Kandagach
- C-E 50 (Astrakhan)-Aksaraiskaya II-Atyraú-Makat-Kandagach-Arys-Almaty-Aqtogai
- C-E 60 (Salar-) Chengeldy-Arys
- C-E 597 Makat-Beyneu-(Kungrad)
- C-E 592 Beyneu-Shetpe-Aqtau

Turkménistan

- C-E 60 Turkmenbashi-Ashgabat-Chardzhev-(Alat)
- C-E 695 (Termis)-(Karshi)
- C-E 597 (Nukus-) Dashhowuz (-Urganch-) Chardzhev

Ouzbékistan

- C-E 60 (Chardzhev-) Bukhara-Tashkent-Salar-(Chengeldy)
- C-E 696 Tashkent-Khavast-Andizhan-(Osh)
- C-E 695 Bukhara-Karshi-Termiz-Galaba-(Hairaton)
- C-E 597 (Beyneu-) Kungrad-Nukus-(Dashhowuz)-Urganch-(Chardzhev)